

Atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles premiers résultats : 1989

par Didier RABOSÉE ¹

A l'instar de ce qui a été réalisé dans d'autres villes, dont Londres et Berlin, la Centrale Ornithologique Aves a entrepris d'établir un "Atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles". Outre l'intérêt que présentent les études de répartition en général, de tels atlas ont aussi comme objectif et comme particularité d'étudier l'adaptation (ou l'absence d'adaptation) des oiseaux au milieu urbain et à la présence humaine. Ils permettent de faire le point sur une évolution éco-éthologique importante de notre époque.

Il nous a paru utile au terme de la première année de prospection, de présenter sous une forme condensée les premiers résultats obtenus.

L'agglomération bruxelloise

Comme la plupart des villes occidentales, Bruxelles (160 km² et un million d'habitants) possède un coeur urbain densément bâti où la végétation couvre moins de 5 % de la superficie. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre, la couverture végétale s'accroît en principe. Elle apparaît principalement à l'intérieur d'"îlots" verts enserrés dans un maillage fermé de maisons. Cette structure "en îlots" constitue la trame du tissu urbain. A quelque distance du centre, apparaissent les quartiers résidentiels constitués par des habitations isolées dans des jardins plus ou moins anciens et arborés. Les parcs et cimetières arborés ponctuent l'ensemble du tissu urbain, apportant un brusque enrichissement du milieu lorsqu'ils se situent dans un quartier densément bâti.

(1) Avenue Maréchal Joffre 141, B - 1190 Bruxelles.

Situé en dehors de la zone construite, le sud-est de l'agglomération est occupé par la forêt de Soignes, dominée par une haute futaie de hêtres assez monotone et souvent dépourvue de strate arbustive. Les boisements d'autres essences n'y ont qu'une extension limitée.

Certaines zones périphériques ont jusqu'à ce jour échappé à l'urbanisation et recèlent les dernières campagnes : celles de Haren, Neder-Over-Hembeek et Anderlecht. D'autres milieux particuliers apparaissent çà et là : les sites industriels avec leurs remblais et leurs friches, les voies de chemin de fer, les installations portuaires, etc. Enfin, Bruxelles compte aussi de nombreux étangs, principalement répartis le long de la vallée de la Woluwe, et quelques rares roselières.

Nous serions incomplets en n'évoquant pas l'existence de sites dits "semi-naturels", vestiges de sites d'origines très diverses, pour lesquels un combat de protection est mené, et dont certains ont acquis le statut de réserve : le plateau de la Foresterie à Boitsfort, le marais de Jette-Ganshoren, le Kauwberg (Uccle), le Kinsendael (Uccle), le Laarbeekbos (Jette), le Rouge-Cloître (Auderghem), le Poelbos (Jette), le Moeraske (Schaerbeek), etc.

L'enquête

L'enquête s'étend aux dix-neuf communes de l'agglomération bruxelloise, récemment promue au rang de "Région bruxelloise". Il s'agit donc d'une limite administrative; ce faisant, les faubourgs les plus éloignés, situés dans d'autres Régions, ne sont pas inventoriés. L'agglomération a été quadrillée selon une maille d'un km de côté. Les indices de nidification s'inspirent des normes de l'EOAC (European Ornithological Atlas Committee), lesquelles furent cependant simplifiées et ramenées de 17 à 10; les trois grandes catégories "possible, probable, certain" demeurant bien sûr inchangées. Comme ce fut le cas pour l'Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique, l'indice relatif à l'observation de transport de matériau pour la construction du nid a été élevé au rang de nicheur certain. Une information qualitative est recherchée en priorité et, si possible, une semi-quantification est réalisée par les observateurs.

Une entreprise de ce type se heurte inévitablement à des difficultés. Tant pour consigner les observations que pour traiter les données, un atlas des oiseaux nicheurs pose souvent un problème d'interprétation, que le seul "bon sens" ne peut pas toujours résoudre. Cet art d'interprétation porte essentiellement d'une part sur la distinction à opérer entre les migrants et les nicheurs potentiels (voire probables), et d'autre part sur la localisation des cantons des oiseaux à grand rayon d'action.

De plus, le tissu urbain pose souvent des problèmes d'inaccessibilité de certains îlots enclavés entre les maisons, et le bruit ambiant s'avère très dérangeant pour la prospection ornithologique.

Les premiers résultats

Sur un total de 190 "carrés", quelque 130 ont été parcourus, mais pour un certain nombre d'entre eux la prospection devra être approfondie. Grosso modo, on peut considérer que 60 % de la surface à étudier a été raisonnablement couverte. Nonante-cinq espèces nicheuses ont été contactées, ce qui, pour une région aussi urbanisée, est appréciable et représente plus de la moitié des espèces nichant en Belgique.

Les traits dominants qui se dégagent de l'enquête vont en sens divers : apparition, réapparition, tendance à l'expansion chez certaines espèces, avec faculté d'adaptation remarquable et parfois pénétration jusqu'au centre de la ville; disparition, inadaptation, ou régression sévère pour d'autres. Comme il n'est pas possible de passer en revue les 95 espèces découvertes jusqu'à ce jour, nous avons opéré une sélection de 28 espèces dont le commentaire illustre ces divers phénomènes. Ce commentaire ne se limite donc pas à décrire la situation de 1989, mais livre aussi des données antérieures, lorsqu'elles sont disponibles, et fait parfois la comparaison avec d'autres villes.

Enfin, il convient de noter qu'il s'agit ici de résultats provisoires, susceptibles d'être revus à la lumière des données finales.

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)

Le premier couple niche au Rouge-Cloître (Auderghem) en 1973 (Fichier AVES). Puis, suivant le mouvement général d'expansion de l'espèce en Belgique, les effectifs s'accroissent pour atteindre 19 couples de nicheurs certains en 1988 (Laeken exclu), année où huit sites sont occupés, principalement dans la vallée de la Woluwe.

Parallèlement à cette évolution, on assiste à une adaptation croissante à la présence humaine et à l'implantation sur des sites de plus en plus urbanisés. Ainsi, la colonisation commence par les étangs sub-urbains (Val Duchesse et Rouge-Cloître à Auderghem), assez riches en végétation rivulaire et où les oiseaux subissent peu de dérangements. L'espèce gagne ensuite les plans d'eau plus urbanisés, pauvres en végétation rivulaire et en possibilités de support pour le nid, comme les étangs Mellaerts (VAN ESBROECK & DEVILLERS, 1981). Elle y devient de plus en plus familière.

En 1989, quelques sites n'avaient pas encore été colonisés : e.a. parc des étangs et parc de la Pede (Anderlecht), étangs d'Ixelles, parc des sources, parc Malou (Woluwe). Son installation sur certains sites est peut-être freinée ou empêchée par le manque de supports pour accrocher son nid.

Héron cendré (*Ardea cinerea*)

Bruxelles est constamment survolée en tout sens par cette espèce spectaculaire. Royale par son envergure et la sérénité de son vol, elle l'est aussi par le site de nidification choisi : le parc royal de Laeken. L'installation de cette colonie date de 1966, et les effectifs ont enregistré une belle croissance depuis lors :

- 1969 : 12 couples (LIPPENS & WILLE, 1972),
- 1973 : 16 couples (données de l'atlas national),
- 1981 : 50 couples (VAN VESSEM *et al.*, 1982),
- 1983 : 123 couples (VAN VESSEM & DRAULANS, 1984).

Le recensement actuel est encore à faire.

En outre, fait nouveau de ces dernières années, le Héron cendré se pose partout au bord des étangs urbains, où il acquiert une familiarité étonnante. Il se laisse approcher à trois mètres par les passants et même par les chiens. Il semble parfois manifester un intérêt fugitif pour le pain que l'on jette aux mouettes.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*)

Un couple nicheur a été trouvé à Val-Duchesse (Auderghem) en 1989. Il s'agit du premier cas pour Bruxelles. Dans le cadre de l'expansion générale de l'espèce en Europe occidentale et en Belgique, son apparition à Val-Duchesse ne constitue pas vraiment une surprise. Sa présence dans le centre de Londres était déjà bien établie dans les années 68-72 où, régulier dans divers parcs, il s'adapte bien à la présence humaine. Il semblerait toutefois qu'il s'adapte moins bien que le Fuligule morillon aux étangs artificiels (MONTIER, 1977).

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)

Après un cas au Rouge-Cloître en 1984, un couple a niché au parc de Woluwe-Saint-Pierre en 1988 (H. DINEUR, *comm. pers.*), et deux cas ont été enregistrés en 1989 : parc de Woluwe-Saint-Pierre et Val-Duchesse (Auderghem). A notre connaissance, il pourrait s'agir d'une première pour la Belgique, puisque l'atlas national signale que la nidification en parcs urbains n'a pas encore été observée dans notre pays, au contraire de pays voisins (MAES & VOET, 1988).

Le Morillon étant également dans une phase d'expansion générale, l'accroissement de ses effectifs à Bruxelles paraît vraisemblable. Indépendamment des cas de nidification, des migrateurs groupés par couples sont régulièrement observés jusque fin avril (Boitsfort). Juin voit l'apparition d'individus erratiques.



Héron cendré (Ardea cinerea) citadin, d'une familiarité étonnante (Photo D. Hubaut)

Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*)

Le rétablissement général des effectifs de l'Epervier conduit l'espèce à pénétrer dans les faubourgs de la ville, où elle connaît un "boum démographique" aussi spectaculaire qu'inattendu. La lecture des cartes provisoires de répartition suggère la présence de 15 cantons, la nidification ayant effectivement été prouvée dans six d'entre eux ! Il s'agit toutefois là d'une estimation difficile à faire.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)

Même tendance que chez l'Epervier mais avec une ampleur moindre. Disparu de la forêt de Soignes depuis 1973, il y a de nouveau niché en 1989.

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)

Cet oiseau est difficile à recenser du fait de son rayon d'action est étendu. Il a d'ailleurs été observé dans la plupart des carrés recensés. Néanmoins, on peut estimer que près de 20 couples nichent à Bruxelles (13 nicheurs certains). Plusieurs se sont établis au centre de la ville. C'est le rapace le mieux adapté à l'habitat urbain.

Perdrix grise (*Perdix perdix*)

Là où subsistent les dernières campagnes, se rencontrent les dernières perdrix : Anderlecht, Haren, Neder-Over-Hembeek. Une bonne dizaine de couples ont été notés. Il est piquant de souligner que ces effectifs sont supérieurs à ceux du Bruant jaune (*Emberiza citrinella*), dont il ne reste que deux chanteurs ! Toutefois, la croissance de la ville dans ces secteurs entraînera vraisemblablement la disparition de l'espèce. L'habitat de la Perdrix grise ne se limite pas aux champs, elle semble même atteindre une plus forte densité sur les remblais âgés, ceux dont la végétation herbacée est bien développée.

Foulque macroule (*Fulica atra*)

Son installation et son évolution sur les étangs urbains ont été moins bien suivis que chez le Grèbe huppé. En 1988, 54 à 59 couples nicheurs ont été recensés (Laeken exclu), auxquels il faut ajouter quelques estivants (surtout étangs Mellaerts). La plupart de ces oiseaux se répartissent le long de la Woluwe. Deux nouveaux sites ont été occupés en 1989 : le marais de Jette (1 couple nicheur), et le parc du Jardin Botanique (nidification non prouvée).



Faucon crécerelle (Falco tinnunculus), Lauwersmeer, 24.10.1987 (Photo A. C. Zwaga).

Par manque de support pour le nid (rives abruptes), certaines foulques tentent de nicher à même le sol, sur le béton (Royale Belge) ou sur les pelouses (Etangs Mellaerts). Au Rouge-Cloître un couple a partagé avec le Grèbe huppé une des rares branches plongeant dans l'eau, en guise de faible support pour le nid; les deux nids étaient ainsi distants de 50 cm.

Petit Gravelot (*Charadrius dubius*)

Sept ou huit cantons (couples ou individus isolés) ont été découverts. Un individu a même été observé début mai sur le chantier de "Brupark" à Laeken. Ceci est conforme avec l'occupation, quasi générale en Belgique, de terrains artificiels de toute nature (MAES & VOET, 1988). A Bruxelles, son habitat le plus fréquent est le remblai. Laisse quelque temps sans affectation précise, il se couvre progressivement de végétation pionnière. Ce sont les remblais "jeunes", dépourvus de végétation ou à végétation basse et peu dense qui lui conviennent. La présence d'eau (réservoir artificiel, mare ou simple flaque temporaire) est un facteur qui favorise son établissement. Le caractère essentiellement temporaire de cet habitat rend la distribution changeante et donc le suivi des populations difficile. La recherche est chaque année à recommencer, l'espèce disparaissant ici pour apparaître là. Pour la même raison, il est à craindre que le taux de réussite des nichées soit assez bas, les bulldozers étant peu sensibles aux choses de la nature.

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*)

Très peu notée en forêt de Soignes : à peine trois sites "possibles" et deux sites "probables". Selon une estimation récente, Bruxelles compterait environ 150.000 chiens. Beaucoup d'entre eux courent librement en forêt. Cette situation pourrait avoir un impact défavorable sur la Bécasse, et expliquer un certain recul. Néanmoins, les effectifs peuvent être sous-estimés, l'espèce requérant une prospection spécifique (recherche crépusculaire).

Goéland argenté (*Larus argentatus*)

Phénomène récent, quelques individus immatures, mais aussi et surtout des adultes estivent durant toute la saison de nidification (d'avril à juillet). Ils fréquentent principalement la zone portuaire de Bruxelles et l'usine de traitement des déchets de Buda-Marly, mais peuvent être observés n'importe où. L'espèce a niché en plein centre de Londres (MONTIER, 1977), à Hambourg, et s'établit volontiers sur les bâtiments portuaires en Grande-Bretagne. Une nidification prochaine à Bruxelles est-elle envisageable ?

Perruche à collier (*Psittacula krameri*)

Cette espèce introduite a été observée régulièrement en 1989 dans le nord-ouest, l'est et le sud-est de l'agglomération (sauf forêt de Soignes). Elle est sporadique ou absente dans le sud (Uccle, Forest), une partie de l'ouest et le sud-ouest (Anderlecht, Molenbeek). Si l'oiseau est bruyant et mobile, les preuves de nidification semblent difficiles à obtenir : en 1989, un seul cas de "nicheur certain" a été signalé jusqu'ici, alors qu'elle a été observée dans 44 carrés. Sa population compte de l'ordre de 500 ex. libres (dénombrement au dortoir), en ce compris les perruches de la région de Meise et de Tervuren.

Perriche jeune-veuve (*Myopsitta monachus*)

La première colonie s'est établie à Uccle en 1979 (DE SCHAETZEN & JACOB, 1985). En 1989, un total de six nids, tous dans le même quartier, ont été découverts : la colonie d'origine rue Vanderkindere (Uccle), 1 nid Place d'Arrezzo (Uccle), 1 nid Place Leemans (Ixelles), 3 nids au parc Tenbosch (Ixelles).

Martinet noir (*Apus apus*)

Espèce abondante nichant communément en plein centre. Il est à noter que le centre de certaines grands agglomérations est abandonné (YEATMAN, 1971), notamment celui de Londres (MONTIER, 1977). Bruxelles est cependant d'une superficie bien moindre, ce qui pourrait expliquer cette différence de répartition.

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*)

La prospection a livré le nombre étonnant de 56 sites occupés (voir Figure). En tenant compte de toutes les limites de cette recherche (couverture partielle, pas de recherche spécifique, prospection parfois superficielle, ...), il ne semble pas exagéré, en extrapolant, d'estimer le nombre réel de cantons à une centaine. Or, l'atlas de Belgique donne une estimation de 510 couples pour le pays (DEVILLERS, 1988). C'est dire que nos faubourgs hébergent une population proportionnellement importante d'une espèce peut-être actuellement plus nombreuse que ne laissait supposer l'atlas national. Une étude sur l'habitat de cette espèce en ville mériterait d'être entreprise.

Cochevis huppé (*Galerida cristata*)

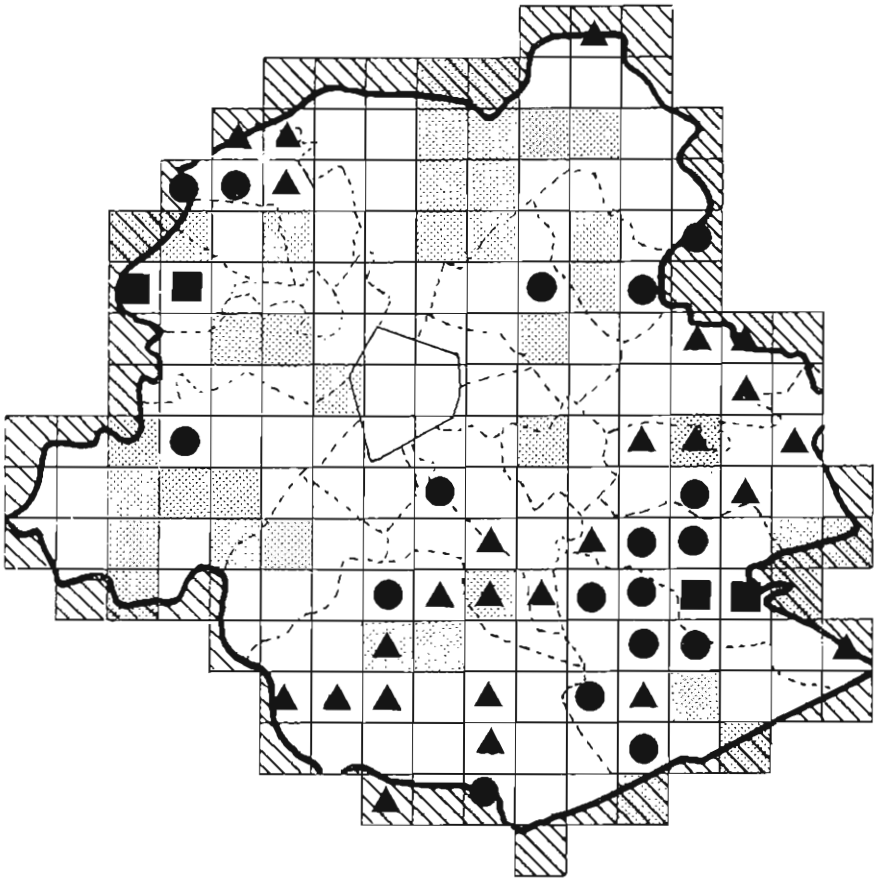
Aucune observation n'a été faite en 1989. Espèce commune autrefois, elle a progressivement diminué ici comme ailleurs. Elle était encore régulièrement notée par les observateurs du réseau AVES au cours des années septante; les dernières données datent de 1983. Ces observations se situaient dans l'est de l'agglomération (Ixelles, Woluwe...), là où les observateurs étaient les plus nombreux.

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*)

Espèce assez commune et bien distribuée. Elle pénètre plus loin dans la ville que l'Hirondelle de cheminée (*Hirundo rustica*), mais n'occupe pas le centre comme le Martinet noir. Au moins deux recensements antérieurs sont disponibles : l'enquête AVES dans le sud-est de Bruxelles en 1982 (WALRAVENS & LANGHENDRIES, 1985), et des recensements locaux effectués à Woluwe-Saint-Pierre (Jo. van Esbroeck puis T. Mersch). La comparaison 1982-1989, quoique difficile pour des raisons principalement méthodologiques, semble laisser apparaître que l'aire de distribution de l'espèce s'est légèrement rétrécie dans le sud-est de Bruxelles, et ne s'étend peut être plus au quartier Schuman-RTBF. Les colonies suivies à Woluwe sont stables depuis 1980, mais ont chuté entre 1978 et 1980. Elle a disparu de certaines localisations parmi les plus centrales (Parc Léopold après 1980).

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*)

Apparemment disparue. A Uccle, le dernier couple a niché en 1978 (VAN DER ELST & HANOTTE, 1978).



Le Pic épeichette en Région bruxelloise, d'après les recherches menées en 1989. ▲ : nicheur possible, ● : nicheur probable, ■ : nicheur certain. En pointillé, les carrés non couverts en 1989; certaines observations fortuites peuvent y avoir été faites.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba*)

Espèce bien répartie. Sa présence régulière dans plusieurs carrés du centre ville, quoique en petit nombre, constitue une petite surprise. Ainsi, la nidification a été prouvée près de "City II". Par ailleurs, à Jette, deux cas de nidifications ont été constatés sur des buildings, dont un au vingt-sixième étage, et ce régulièrement depuis quatre ou cinq ans (A. Mairesse).

Grive draine (*Turdus viscivorus*)

Après la conquête des villes par le Merle noir (*Turdus merula*) au XIX^{ème} siècle, puis la Grive musicienne (*Turdus philomelos*), certains observateurs s'attendent à l'apparition de la Grive draine. Celle-ci est très largement répandue à Londres, même dans le centre (MONTIER, 1977), s'adapte aux parcs de Lille (YEATMAN, 1971), et occupe les quartiers de villas et les parcs arborés avec gazons aux Pays-Bas (TEIXEIRA, 1979). A Bruxelles, sa percée n'a pas encore eu lieu. Quelques chanteurs occupent la périphérie, mais l'espèce a peu été signalée dans les parcs. Elle est peut-être sous-estimée, du fait que sa recherche doit être précoce (février-mars).

Grive litorne (*Turdus pilaris*)

En 1989, un couple a niché à Schaerbeek, près de la gare Josaphat. Il s'agit du premier cas pour Bruxelles. Au cours de sa progression vers l'ouest, cette espèce est devenue assez commune dans certains secteurs du Brabant, et a même niché en Flandre (TEMMERMAN, 1989). Son apparition était donc attendue. Du point de vue de son habitat, il est intéressant de noter qu'une population de parcs et jardins s'est développée en Suède (YEATMAN, 1971), et probablement ailleurs. En Wallonie, elle manifeste également une tendance nettement anthropophile (LEPRINCE, 1985). Certains parcs urbains pourraient donc lui convenir et l'accroissement prochain des effectifs nicheurs à Bruxelles paraît vraisemblable.

Traquet pâtre (*Saxicola torquata*)

Cinq couples ont été trouvés en 1989 (Haren, Forest, Anderlecht). Le Traquet pâtre occupe les remblais évolués en friche, les gares de triage. Il était présent à la "Plaine Schuman" à Woluwe-Saint-Lambert jusqu'en 1988 (L. SERVAIS, *comm. pers.*), mais n'y a plus été observé en 1989.

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*)

Espèce bien répartie, mais apparemment beaucoup plus commune dans le centre qu'en périphérie. En 1970, 25 chanteurs étaient notés à l'intérieur du "Pentagone" (JACOB, 1988). Les données actuelles semblent indiquer une densité équivalente.

Pie bavarde (*Pica pica*)

Quasi omniprésente, y compris dans les quartiers très urbanisés, quoique en petit nombre. En périphérie, sa densité est très forte, et elle atteint même les 25-30 couples par km² à Uccle. Cette prolifération suscite parfois une certaine préoccupation chez les

ornithologues, à cause de l'ampleur de la prédation que la Pie pourrait exercer sur les nichées de petits passereaux.

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*)

Cette espèce volontiers anthropophile n'avait plus niché à Bruxelles depuis les années 50, époque à laquelle une colonie existait à Laeken. En 1989, une petite colonie de 4-5 nids a été découverte à Machelen... environ 200 mètres à l'extérieur de la Région bruxelloise.

Corneille noire (*Corvus corone*)

Espèce en nette augmentation. Des bandes de 40-50 exemplaires et plus fréquentent les pelouses des parcs urbains. Les nicheurs sont quasi omniprésents, même dans le centre, lorsqu'ils trouvent un arbre suffisamment grand.

Comme pour les autres corvidés et le Pigeon ramier (*Columba palumbus*), cette prolifération pourrait être attribuée à l'absence de prédateurs naturels, à l'interdiction de la chasse, à l'abondance de déchets et au nourrissage artificiel par la population. Son abondance pourrait poser les mêmes problèmes de prédation sur les petits passereaux que pour la Pie.

Serin cini (*Serinus serinus*)

Malgré une prospection encore insuffisante, les premiers résultats laissent apparaître une forte diminution. En 1989, une petite population de 4-5 couples a été découverte le long de la Senne (Anderlecht, Forest) et quelques individus ont été observés à Woluwe-Saint-Lambert et à Jette. Aucune donnée ne provient d'Uccle ni de Watermael-Boitsfort, alors qu'en 1978, ces communes comptaient chacune une dizaine de couples (D. VAN DER ELST, *comm. pers.*).

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*)

Il est souvent difficile d'opérer la distinction entre les migrateurs tardifs et les oiseaux installés. Pour le Tarin des aulnes, notre attention a été retenue par les observations postérieures au mois d'avril : 1 chanteur en mai à Woluwe, un chanteur le 7 mai à Uccle (forêt de Soignes) et un couple observé dans les pins le 1er juin 1989 au parc de Forest. Abstraction faite de l'origine de tels oiseaux (sauvages/échappés), une reproduction est possible. Rappelons ici que l'espèce niche en site urbain aux Pays-Bas (TEIXEIRA, 1979) et en Grande-Bretagne (SHARROCK, 1976), où elle occupe les résineux des parcs, jardins et cimetières.

REMERCIEMENTS : Il nous est agréable de remercier ici tous les observateurs qui ont participé à la prospection et qui la poursuivent. Nos remerciements s'adressent plus particulièrement à Olivier Hanotte et Marc Walravens qui nous ont efficacement aidé dans l'élaboration de l'enquête, ainsi qu'à Hellin de Wavrin et Jean-Paul Jacob qui ont accepté de relire et d'améliorer le manuscrit.

RESUME : AVES a entrepris d'établir un atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles. La zone prospectée s'étend sur les 19 communes de la "Région bruxelloise" (environ 160 km²) et la maille unitaire retenue est de 1 km de côté. Au cours de la première année de prospection, environ 130 carrés sur 190 ont été parcourus; 95 espèces nicheuses ont été trouvées, ce qui est assez élevé pour une région aussi urbanisée. Une sélection de 28 espèces fait l'objet d'une première analyse.

SUMMARY : An Atlas of the Breeding Birds of Brussels : first results 1989.

It was decided to establish an Atlas of the breeding birds of Brussels. The prospected area covers exactly the 19 communes of the Brussels Region (about 160 km²), with a grid of 1 km squares. During the first year of prospection, about 130 of the 190 squares were searched. 95 species were proved to breed, a high number for such an urbanized area. A selection of 28 species are subjected to a first analysis.

JaE

SAMENVATTING : Atlas van de Brusselse broedvogels: eerste resultaten : 1989.

Aves is begonnen met het opstellen van een atlas van de Brusselse broedvogels. Het grondgebied dat wordt onderzocht strekt zich uit over de 19 gemeenten van het Brussels Gewest (ongeveer 160 km²). De gebruikte hokgrootte is 1 x 1 km. Gedurende het eerste jaar werden ongeveer 130 van de 190 hokken bezocht. Een totaal van 95 broedvogelsoorten werd waargenomen, wat een relatief hoog aantal is voor een verstedelijkt gebied. Een selectie van 28 soorten wordt aan een eerste analyse onderworpen.

AAAn

ZUSAMMENFASSUNG : Atlas der Brutvögel der Stadt Brüssel : erste Ergebnisse 1989.

Ein Atlas der Brutvögel der Stadt Brüssel ist erstellt worden. Das bearbeitete Gebiet umfasst die 19 Gemeinden der Region Brüssel (rund 160 km²), das in Quadrate von 1 km Seitenlänge aufgeteilt wurde. Im ersten Jahr wurden 130 der 190 Quadrate untersucht. 95 Brutvogelarten sind festgestellt worden, was für städtischen Ballungsraum eine hohe Zahl darstellt. Für eine erste Analyse sind 28 Arten ausgewählt worden.

CGe

BIBLIOGRAPHIE

- DEVILLERS, P. (1988) : Pic épeichette, *Dendrocopos minor*. Pages 202-203 in DEVILLERS *et al.* (eds) : *Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique*. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles.
- VAN DER ELST, D. & HANOTTE, O. (1978) : Avifaune nicheuse du Kawwberg (Uccle). *Aves*, 15 : 158-177.
- VAN ESBROECK, J. & DEVILLERS, P.E. (1981) : Un cas d'adaptation du Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) à la présence humaine. *Aves*, 18 : 36-47.
- JACOB, J.-P. (1988) : Rougequeue noir, *Phoenicurus ochturos*. Pages 242-243 in DEVILLERS *et al.* (eds) : *Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique*. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles.
- LEPRINCE, P. (1985) : La Grive Litorne (*Turdus pilaris*) en Wallonie, progrès récents et choix des milieux de reproduction. *Aves*, 22 : 153-168.
- LIPPENS, L. & WILLE, H. (1972) : *Atlas des oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale*. Lannoo, Tielt.
- MAES, P. & VOET, H. (1988) : Fuligule morillon, *Aythya fuligula*. Pages 66-67 in DEVILLERS *et al.* (eds) : *Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique*. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles.

- MAES, P. & VOET, H. (1988) : Petit Gravelot, *Charadrius dubius*. Pages 120-121 in DEVILLERS *et al.* (eds) : *Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique*. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles.
- MONTIER D. J. (1977) : *Atlas of breeding birds of the London Area*. B.T. Batsford Ltd, Londres.
- DE SCHAETZEN, R. & JACOB, J.-P. (1985) : Installation d'une colonie de Perriches jeunes-veuves (*Myopsitta monachus*) à Bruxelles. *Aves*, 22 : 127-130.
- SCHARROCK, J.T.R. (1976) : *The atlas of breeding birds in Britain and Ireland*. British Trust for Ornithology and Irish Wildbird Conservancy, Tring.
- TEMMERMAN, T. (1989) : Kramsvogel (*Turdus pilaris*), in *Vogels in Vlaanderen, Voorkomen en verspreiding*. Vlavo.
- TEIXEIRA, R.M. (1979) : *Atlas van de Nederlandse broedvogels*. 's-Graveland, VBNN et SOVON.
- VAN VESSEM, J. & DRAULANS, D. (1984) : De status van de Blauwe Reiger (*Ardea cinerea*) als broedvogel in België in 1983. *Wielewaal*, 50 : 227-231.
- VAN VESSEM, J., DRAULANS, D. & DE BONT, A.F. (1982) : De status van de Blauwe Reiger (*Ardea cinerea*) als broedvogel in België van 1966 tot 1981. *Gerfaut*, 72 : 327-335.
- WALRAVENS, M. & LANGHENDRIES, R. (1985) : Nidification de l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*) dans le sud et l'est de la région bruxelloise. *Aves*, 22 : 3-34.
- YEATMAN, L.J. (1971) : *Histoire des oiseaux d'Europe*. Bordas, Paris.



Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) mâle, Zaandam 15.02.1985 (Photo A.C.Zwaga)